

**INSTITUT DES TECHNOLOGIES, DES ARTS
ET DE LA COMMUNICATION**

Rencontre des représentant(e)s de classe 2024 – 2025

**COMPTE RENDU
Mardi 4 février et Vendredi 7 février 2025
(Teams)**

Présences :

Balguissa Ouedraogo	Coordonnatrice, bureau des Doyens
Karine Doyon	Responsable des services administratifs, ITAC
Josée Vallière	Agente de soutien, ITAC
Clovis Cilumba Katay	Représentant de l'ITAC
Marianne Major	Design graphique
David Corrigan	Design graphique
Mégane Mongeon	Journalisme
Jeanne Ferland	Production télévisuelle
Palingwende Fatima Tienderbeogo	Techniques de médias et communications numériques
Issam Chlaikhy	Sciences des données informatiques
Marius Tresor Nganfan	Soutien technique en informatique
Gildas Gnakadja	Programmation informatique
Manuel Luther Wonda Gayong Lonkeng	// Programmation informatique
Mohammed Salah Haouam	Programmation informatique
Kouamé Yéliey Ruben-Marie Bouakaly	// Programmation informatique
Yagniguet Hamida Fatim Ouattara	Techniques des systèmes informatiques
Mahmoud Bouanane	Technologie du génie informatique
Omar Kholty	Technologie du génie informatique

Invités :

Sophie Pomerleau	Superviseure des opérations, Philanthropie et Diplômés
Yannick Guimond	SPÉE, Bureau des admissions
Benjamin Romero	SPÉE, Bureau des admissions

1. Mot de bienvenue

Balguissa Ouedraogo, coordonnatrice au bureau des doyens, souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

2. Présentation des membres

Tour de table afin que les membres administratifs se présente, les invités et les étudiants.

Courriel pour joindre le secteur ITAC : techno@lacitec.on.ca

3. Adoption de l'ordre du jour

4 février 2025

Propose : Issam Chlaikhy

Adopté à l'unanimité

Appui : Jeanne Ferland

7 février 2025

Propose : Marianne Major

Adopté à l'unanimité

Appui : Adolph Mpanginga Nkula

4. COOP – Sophie Pomerleau

Madame Sophie Pomerleau, superviseure des opérations, du service COOP/Placement coopératif est présente pour répondre aux questions des étudiants et présenter la plateforme pour les étudiants de leurs services.

Pour plus d'informations :

Courriel :

Endroits :

Téléphone :

<https://www.collegelacite.ca/placement-cooperatif>

serviceplacement@lacitec.on.ca

B-1015 (lundi, mercredi et vendredi)

C-1080 (urgences autres journées)

613-742-2493, poste 2477

5. Rapport de la direction

I. **Sondage provincial sur la satisfaction : 3 au 19 février**

Le Sondage sur l'expérience étudiante des collèges de l'Ontario se tiendra en ligne, du 3 au 19 février 2025.

Un courriel a été acheminé directement aux étudiant.e.s* s'intitulant « *C'est parti pour le sondage sur l'expérience étudiante !* » comportant le lien pour compléter le sondage, à leur convenance, en se basant sur leur expérience globale à La Cité.

IMPORTANT : *Le lien que les étudiant.e.s recevront est unique et il ne peut pas être partagé.*

Ce sondage est fort important puisqu'il nous permet de connaître le niveau de satisfaction de la clientèle étudiante relativement aux programmes d'études, à l'expérience d'apprentissage et aux services offerts par le Collège. Les résultats de ce sondage nous permettent aussi d'identifier ce que nous devons améliorer d'une année à l'autre.

Si des étudiant.e.s vous posent des questions en lien avec le sondage (au niveau du contenu ou d'ordre technique), veuillez les référer à l'adresse courriel : SondageLaCite2025@collegelacite.ca.

II. Foire de l'emploi : mardi le 11 février

Une Foire de l'emploi pour les étudiant.e.s est organisée, *mardi le 11 février, de 10 h à 15 h, au Studio du pavillon Excentricité.*

Cet événement est une occasion unique pour rencontrer plus de 70 employeurs potentiels et de découvrir des opportunités variées :

- Emplois permanents, à temps partiel, d'été
- Stages et postes COOP

[Cliquer ici pour consulter la liste des employeurs et des postes disponibles](#)

Il a été demandé par des étudiants s'il y a des employeurs ciblant des emplois étudiants spécifiquement.

La foire est ouverte à toute la communauté interne et externe et doit viser tous les programmes du collège, donc la panoplie d'employeurs doit être le plus diversifié possible.

En consultant la liste des employeurs participants, vous y trouverez entre autre quels emplois ceux-ci ont à offrir à l'heure actuelle.

III. Semaine d'études : 17 au 23 février

Les examens de reprises des premiers examens sommatifs ont lieu durant la semaine d'études.

[Conditions pour se prémunir d'une reprise d'un examen sur ce lien](#)

IV. Retraits sans mention d'échec : lundi le 17 mars

Date limite de retrait d'un cours sans qu'il y ait mention d'échec au cheminement scolaire.

Même chose pour se retirer d'un programme.

[Formulaire de retrait de cours](#)

[Formulaire retrait de programme](#)

V. Congé férié : vendredi le 18 avril

VI. Fin de session : 20 avril

Dernier jour de la session est le dimanche 20 avril. Les notes seront transmises au courant de la semaine suivante.

Les examens de reprises des sommatifs ainsi que les Droits de reprise auront lieu également durant la semaine qui suit.

6. **Bureau des admissions – Yannick Guimond et Benjamin Romero**

Messieurs Yannick Guimond et Benjamin Romero, spécialistes expérience étudiante sont présents pour répondre aux étudiants concernant le volet des dossiers étudiants (inscriptions, règlements des frais, horaires, etc.).

Pour joindre Yannick ou Benjamin :

Pour joindre les spécialistes, vous devez obligatoirement remplir le formulaire suivant en vous **assurant de choisir l'Institut des technologies, des arts et de la communication** : <https://bit.ly/3y8hUqh>

Pour prendre un rendez-vous avec eux, vous pouvez [consulter les plages horaires](#).

Relevés d'impôts :

1. Vous connecter à votre portail étudiant;
2. Cliquez sur APPS, ensuite sur « Dossier étudiant ». (**IL EST IMPORTANT DE NE PAS UTILISER LE MENU DE GAUCHE**);
3. En demeurant au centre de la page, vous aurez la rubrique « Finances ». À partir de cette rubrique, vous aurez une option « Impôts »;
4. Vous pourrez imprimer les formulaires en format PDF selon la période d'imposition. Il est possible que votre pare-feu (firewall) empêche l'ouverture du formulaire, vous devez simplement autoriser l'accès.

Pour les anciens étudiants :

Vous avez accès toujours au portail, vous n'avez qu'à suivre les étapes mentionnées ci-dessus pour vous connecter. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez utiliser l'option "Mot de passe oublié" pour le récupérer.

Tout étudiant qui a obtenu une bourse d'études de La Cité reçoit également une copie du T4A. Le secteur des Ressources financières du Collège a la responsabilité de poster le T4A aux étudiants avant la **fin du mois de février**.

Veuillez noter que le [Bureau des admissions et du registraire](#) n'imprime aucuns relevés d'impôts.

Clinique d'impôts :

Le secteur EAHT (École d'administrations) offrent un service par les étudiants de vous aider à produire votre déclaration d'impôts. C'est tout à fait gratuit.

Un courriel sera envoyé en temps et lieu à ce sujet, vous n'aurez qu'à y suivre les indications.

Session printemps : Débute le 5 mai

Prestations des cours sera diffusée ultérieurement (mi-mars – début avril).

7. **Tour de table**

Un tour de table avec les étudiants présents afin de s'assurer que la fin de session se passe bien.

ÉPI : Le collège peut fournir des masques et des lingettes désinfectantes, mais il est de la responsabilité de l'étudiant.e de se prémunir de ses mouchoirs et les poubelles ne sont plus en salle de classe, c'est les centres de tri dans les corridors qu'il faut utiliser.

Logiciels disponibles pour les étudiant.e.s : Les logiciels disponibles gratuitement pour les étudiant.e.s sont sur appsAnywhere via leur portail : <https://s2.lacitec.on.ca/>

Pour le **logiciel Antidote**, l'étudiant.e est responsable de se procurer la licence s'il la désire puisque ce n'est pas une licence que le collège peut offrir gratuitement.

***Certains programmes ayant besoin d'un haut niveau d'écriture sur le marché du travail peuvent être ciblés par le secteur d'enseignement en collaboration avec son coordonnateur afin de se procurer une licence par étudiant, si un budget est disponible.*

8. **Prochaine rencontre**

La dernière rencontre pour l'année scolaire 2024-2025 aura lieu les 1^{er} et 4 avril prochain.

9. **Levée de la rencontre**

La rencontre est levée.